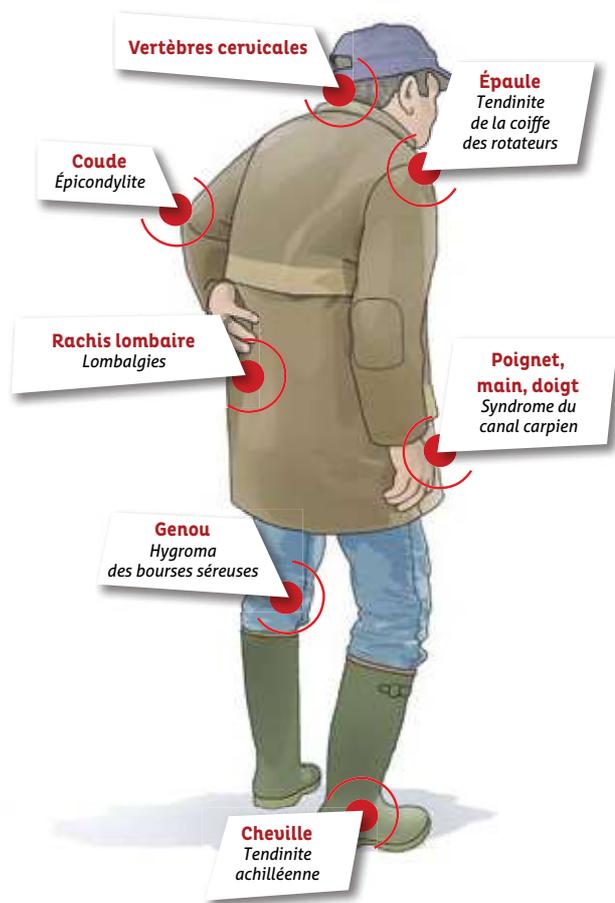


La filière viticole est particulièrement touchée par les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Toutes les activités réalisées durant l'année sont concernées. L'équipe Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde vous propose cette rubrique mensuelle pour évoquer leurs causes et les leviers d'action pour les réduire.



Les TMS, c'est quoi ?

Ce sont des pathologies qui se manifestent par des douleurs plus ou moins intenses, souvent associées à une gêne fonctionnelle, pouvant être sources d'handicaps aussi bien dans la vie professionnelle que dans la vie privée.

Les TMS en viticulture touchent principalement les membres supérieurs (épaule, coude, poignet) et le rachis.

Ils surviennent lorsque les gestes et postures sont réalisés dans des situations de travail contraignantes physiquement et/ou psychologiquement.

DÉTERMINANTS DU TRAVAIL



TECHNIQUES

Itinéraires techniques et choix œnologiques
Outils, équipements et installations



ORGANISATIONNELS

Planification/alternance des tâches
Cadence de travail
Gestion d'équipe
Mode de rémunération



HUMAINS

Formation
Savoir-faire et expérience
Entraide
Management
Communication
Accompagnement



FACTEURS DE RISQUE



BIOMÉCANIQUES

Mouvements répétitifs
Efforts excessifs
Amplitudes articulaires extrêmes
Postures statiques ou contraignantes



PSYCHOSOCIAUX

Perte de sens au travail
Surcharge de travail
Manque de reconnaissance
Ambiance de travail dégradée
Niveau d'autonomie inadapté



Facteurs aggravants
(stress, froid, humidité, vibrations, etc)



Facteurs personnels et extraprofessionnels



Quelles sont les causes ?

L'apparition des TMS est liée à la combinaison de différents facteurs de risque (principalement biomécaniques et psychosociaux) conditionnés par une organisation du travail définie (les déterminants du travail).

Pour prévenir les TMS, il n'existe pas de solution miracle et unique.

Il est important d'envisager plusieurs pistes techniques, organisationnelles et humaines, en impliquant tous les acteurs de l'exploitation.

Taille, tirage des bois et gestion des sarments

Pour agir sur les TMS lors de ces tâches, plusieurs pistes de réflexion peuvent être investiguées.



Technique

- ➔ Comment est assurée la qualité de l'épamprage ?
- ➔ Comment puis-je faciliter les tâches et ai-je réfléchi ou testé d'autres pratiques (état des sols, prétaillage, dévissage, machine à tirer les bois, siège de vigne et brouette électriques, broyage mécanisé, etc.) ?
- ➔ Les outils utilisés sont-ils adaptés aux différentes tâches (sécateur manuel ou électrique, sécateur de force, scie, etc.) ?
- ➔ Des vêtements de travail adaptés aux tâches, à la saison et aux conditions météorologiques sont-ils fournis ?
- ➔ Comment les équipements sont-ils entretenus (affilage régulier et affûtage des outils coupants, gants, EPI, vêtements de travail, etc.) ?
Les moyens pour réaliser l'entretien sont-ils à disposition ?



Formation « Ne perdez pas le fil »

La MSA Gironde organise des ateliers pratiques d'affilage des lames de sécateurs. Rejoignez-nous durant une demi-journée pour découvrir ce dispositif adapté à votre métier.



« J'ai trouvé les exercices pratiques très intéressants. Après cette formation, on va être obligés d'affiler nos ciseaux, car quand on comprend les effets (sur les efforts et les maladies), on n'aura pas le choix. »

Gabriel Saint-Martin
Chef de culture au Château Montrose



Organisationnel

- ➔ Comment les tâches sont-elles planifiées ?
- ➔ Comment puis-je adapter l'organisation (alterner les tâches, débiter par un cépage plus facile à tailler, aménager les horaires, etc.) ?
- ➔ Les différentes tâches se font-elles par une même personne (taille et tirage des bois simultanés par exemple) ?
- ➔ Qui est en charge de l'entretien des équipements ?
- ➔ Les collaborateurs disposent-ils de temps suffisant pour le nettoyage et l'entretien des outils ?
- ➔ Comment sont gérées les pauses (collectives, individuelles en fonction des besoins de chacun, etc.) ?
- ➔ Comment les pratiques liées à l'hygiène et à la santé sont-elles intégrées dans l'organisation (hydratation, alimentation, échauffements/étirements, locaux de pause à disposition, accès aux w.-c., etc.) ?



Humain

- ➔ Comment les salariés sont-ils formés aux tâches confiées (pourquoi et comment les réaliser), aux risques, et à l'entretien du matériel ?
- ➔ Comment les objectifs (nombre de pieds à tailler par exemple) sont-ils définis et adaptés à chaque individu ?
- ➔ Comment les rôles et missions de chacun sont-ils clarifiés auprès de tous les membres de l'équipe ?
- ➔ Les conséquences de chaque action sur le travail des autres sont-elles connues de tous ?
- ➔ Comment les collaborateurs sont-ils impliqués dans le choix des outils et équipements ?
- ➔ Des temps d'échanges sur le travail et les pratiques des collaborateurs sont-ils prévus ?
- ➔ Comment l'entraide entre salariés est-elle favorisée ?
- ➔ Comment les collaborateurs sont-ils accompagnés dans leur travail (progression, mesures pour pallier les difficultés, expression des besoins, etc.) ?



Contactez l'équipe Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde
au 05 56 01 97 71 ou prp.blf@msa33.msa.fr
Plus d'infos : cphsct33.fr



L'essentiel & plus encore